CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41691** **VALABLE JUSQU'AU** **21/01/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/09/1992

Raison sociale : SABP SOCIETE ANONYME DES BATISSEURS PARISIENS

Forme juridique : SAD
DEPUIS LE 08/01/2025

Capital : 350 000

16 BOULEVARD DE L'OUEST
93340 LE RAINCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 388 758 773

Siret : 388 758 773 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2103773

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 347280J1247001 / 001 410067/94

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 347280J1247001 / 001 410067/94

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 01 43 01 07 07 **Fax :** 01 43 01 27 33

Portable : 06 88 52 23 76

Responsabilité légale :
PRUNIER CAMILLE CHARLOTTE DIRECTRICE GENERALE / PRUNIER SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL / PRUNIER MANDE BRUNON JEAN PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Site Internet : sabpbatisseurs.fr/

E-mail : cprunier@sabp-sa.fr

Effectif moyen : 86 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 25 230 956 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	86	11/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 19:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.